

Veille sur la diversité, l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations dans les procédures de gestion des ressources humaines

N°103 – Octobre 2023

Mon administration s'engage pour
la diversité et l'égalité



VEILLE SUR LA DIVERSITE, L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LES PROCEDURES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Vous trouverez ci-dessous un produit de veille mensuel sur la diversité, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations dans les procédures de gestion des ressources humaines, réalisé par le CRDM à la demande de la DRH. Destinée aux agents du réseau des référents diversité, cette veille est également à la disposition de tous.

Ce produit récapitule l'actualité juridique et documentaire relative à ce thème. Les informations sont classées selon les 25 critères de discrimination et les thématiques des groupes de travail mis en place par le comité stratégique présidé par le secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales, le 16 janvier 2012.

Si un critère ou une thématique ne figure pas dans ce document, cela signifie qu'aucune information ou documentation n'a été publiée sur le sujet dans le mois écoulé. Pour chaque critère ou thématique, les informations sont classées par ordre chronologique décroissant et selon leur typologie (juridique en premier, documentaire ensuite).

Si vous souhaitez recevoir cette veille, n'hésitez pas à nous contacter : dfas-sqi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr

SOMMAIRE

[Zoom sur...](#)

[Discriminations - généralités](#)

[Origine](#)

[Recrutement](#)

[Etat de santé](#)

[Sexe](#)

[Précarité sociale](#)

[Perte d'autonomie](#)

[Handicap](#)

[Orientation sexuelle](#)

[Identité de genre](#)

[Age](#)

[Appartenance ou non à une religion déterminée](#)

[Essaimage des bonnes pratiques au sein du ministère](#)

Zoom sur...

- **Cour des comptes : rapport public thématique « [la politique d'égalité entre les femmes et les hommes menée par l'Etat. Des avancées limitées par rapport aux objectifs fixés](#) »**, septembre 2023

L'absence de politique globale continue et coordonnée : la Cour a constaté que si la désignation comme « grande cause nationale » de l'égalité entre les femmes et les hommes a certes donné de la visibilité au sujet, cela ne s'est toutefois pas traduit par la définition et la déclinaison d'une stratégie globale continue et coordonnée.

La « grande cause nationale » de l'égalité entre les femmes et les hommes s'est caractérisée par une diversité de documents stratégiques, déclinant des catalogues de mesures, qui n'ont pas été consolidés en une feuille de route unique permettant un suivi régulier à un niveau interministériel. Le comité interministériel biennuel qui devait en assurer ce suivi ne s'est d'ailleurs jamais réuni avec pour conséquence une mise en œuvre des mesures décidées résultant du bon vouloir de chaque ministère. L'organisation des services de l'État dans ce domaine n'est pas de nature à pallier les conséquences d'une impulsion aussi inégale. Certes, les services de l'État centraux et territoriaux ont renforcé leur mobilisation et les moyens budgétaires ont augmenté (les crédits du programme budgétaire Égalité entre les hommes et les femmes sont passés de 29,1 M€ en 2018 à 53,2 M€ en 2022). Mais le service des droits des femmes et de l'égalité ne peut avoir pour rôle d'imposer à l'ensemble des ministères concernés de progresser dans la mise en œuvre des actions attendues, qui doivent demeurer de la responsabilité des ministères concernés. Son rôle institutionnel est au mieux celui d'un aiguillon, et au lieu de se consacrer au renforcement du pilotage de la politique d'égalité et à la gestion de ses crédits propres, il se substitue parfois aux ministères avec pour conséquence un éparpillement de ses missions.

- **La ministre Bérangère Couillard réagit au rapport de la Cour des Comptes**

Le rapport de la Cour souligne le besoin d'aller plus loin en matière d'égalité professionnelle. Pour Bérangère Couillard, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, « Beaucoup de mesures ont déjà été prises, et le Plan Egalité visera une accélération de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur public comme dans le secteur privé, tout en s'attaquant aux inégalités en matière de fiscalité et de parentalité. L'index de l'égalité professionnelle sera notamment amené à évoluer dans le cadre de la transposition de la directive européenne « transparence salariale ». Il faudra coordonner l'action interministérielle afin de mieux assurer la mise en œuvre de ces chantiers. Les progrès sont souvent trop lents, toutefois, cette égalité a toujours été au cœur de nos politiques depuis l'élection du Président Emmanuel Macron. Loin des clichés et des couvertures souvent trompeuses de certains journaux, il y a une forte volonté du gouvernement et une ferme intention d'avancer ».

[Le communiqué de la ministre du 15 septembre 2023](#)

- **Fiche d'orientation Dalloz**

Discrimination (Principe de non-discrimination) - 2023, en ligne sur [Dalloz.fr](https://www.dalloz.fr)

Le principe de non-< discrimination > désigne l'interdiction de traiter moins favorablement une personne en raison de critères, réels ou supposés, tels que l'apparence, la croyance, l'âge ou le sexe...Le principe de non-< discrimination > est basé sur le principe d'égalité. L'égalité est un principe constitutionnel, mais aussi un principe général de droit. Ce principe de non-< discrimination > en fonction de certains critères est également encadré par la loi du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les < discriminations >...

Discrimination - généralités

- **Dossier juridique Liaisons sociales – quotidien : la proposition de loi de lutte contre les discriminations** n° 170/2023, 21 septembre 2023 [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

La lutte contre les discriminations, notamment au travail, est un enjeu de politique publique depuis plusieurs années, voire décennies. Devant la persistance du phénomène, le groupe Renaissance à

l'Assemblée nationale, avec le soutien du gouvernement, a déposé le 4 juillet 2023 une proposition de loi visant à lutter contre les discriminations par la pratique de tests individuels et statistiques. Serait notamment créé un service public chargé de réaliser ces tests, opposables aux entreprises défaillantes.

- **Intelligence artificielle : la défenseure des droits insiste sur le respect des droits fondamentaux**, ASH 03.10.2023 [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

Dans le cadre des débats sur l'intelligence artificielle en Europe qui ont démarré le 28 septembre, la défenseure des droits, Claire Hédon, invite les pays à être vigilants sur les risques de discrimination. Dans [un communiqué publié le 28 septembre](#), la défenseure des droits lève le voile sur un sujet peu évoqué : les discriminations engendrées par l'intelligence artificielle (IA). « En matière de recrutement, des biais sexistes ont par exemple été repérés dans plusieurs algorithmes utilisés pour trier des CV ; ou encore dans le cadre de la lutte contre la fraude aux prestations sociales, l'utilisation des algorithmes, notamment de data mining [exploration de données], pourrait conduire à concentrer les contrôles sur certaines personnes en raison de leur lieu de résidence et de leur situation de famille »

- **Rapport sur les inégalités en France**, édition 2023, Observatoire des inégalités [QS 02 2 OBS, sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

Le Rapport sur les inégalités en France dresse un état des lieux complet des inégalités. Revenus, éducation, travail, modes de vie, territoires : chaque thème est documenté avec les données les plus récentes, des chiffres clés, des évolutions de long terme et des explications accessibles à tous et toutes. Un regard sans complaisance ni exagération sur la société française, essentiel au débat public.

Origine

- **Centrale Lille : 30 étudiants sanctionnés après des propos racistes sur la messagerie Messenger**, AEF dépêche n° 699850, 27/09/2023 [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

La commission de discipline de Centrale Lille a rendu son verdict après avoir auditionné individuellement trente élèves soupçonnés d'avoir tenu des propos racistes et antisémites sur un groupe de discussion privé de la messagerie instantanée Facebook Messenger. Des sanctions ont été prononcées contre tous les membres de ce groupe : elles vont de l'avertissement à l'exclusion temporaire de 12 mois "dont 4 mois ferme".

- **Discrimination : origine et sexe, préoccupations principales des firmes menant des diagnostics internes (AFMD/ISM Corum)**

AEF dépêche n° 699038, 15/09/2023 [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

Testings d'accès à l'emploi, analyses statistiques des fichiers de candidatures ou de gestion des carrières, enquêtes de perception auprès des salariés, audits des processus RH... Les entreprises disposent d'un "panel de solutions" pour évaluer leurs pratiques RH au prisme de la lutte contre les discriminations. Quel usage en font-elles ? Quelle place en particulier occupent les testings dans cet arsenal ? C'est l'objet d'une publication conjointe de l'AFMD et d'ISM Corum, parue le 12 septembre 2023, intitulée "Évaluer pour agir : les diagnostics statistiques au service des politiques d'égalité".

L'étude "Évaluer pour agir : les diagnostics statistiques au service des politiques d'égalité" [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

- **[Les politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes](#)**, France Stratégie, octobre 2023

Les destinées des jeunes en France restent fortement marquées par leur origine sociale. Les politiques publiques parviennent-elles à réduire cet effet ? Quels sont les effets des dispositifs spécifiques sur la mobilité sociale des jeunes ? France Stratégie éclaire les trajectoires des 15-30 ans dans un rapport réalisé à la demande de Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale.

Recrutement

- **Discrimination à l'embauche : le procès Adecco débute après 23 ans de procédure**, AEF dépêche n° 700116 du 29/09/2023 [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]
Le 28 septembre 2023, après 23 ans de procédure judiciaire, s'est enfin ouvert devant le tribunal correctionnel de Paris, le procès pour discrimination à caractère racial opposant SOS Racisme, deux autres associations et d'anciens intérimaires à Adecco France et deux anciens dirigeants d'une des agences Adecco spécialisée dans la restauration et l'hôtellerie. Ils sont accusés d'avoir fiché des intérimaires selon la couleur de leur peau et de s'être rendus complices de discrimination en subordonnant des offres d'emploi à un critère d'origine entre 1999 et 2001.

État de santé

- **Des avancées pour les salariés en arrêt maladie**
L'Humanité 04.10.2023 [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]
La Cour de cassation a tout récemment pris plusieurs décisions visant à rétablir les droits des salariés en arrêt maladie. Un revirement de jurisprudence justifié par le principe fondamental de la non-discrimination et le droit de l'Union européenne. La Cour juge désormais que les salariés en arrêt pour cause de maladie non professionnelle doivent acquérir des droits à congé payé durant cette période et peuvent donc réclamer ces droits à congé pour la période au cours de laquelle ils n'ont pas pu travailler. Cour de cassation, 13 septembre 2023, n° 22-17.340 (arrêt maladie non professionnel). Cour de cassation, chambre sociale, 13 septembre 2023, n° 22-17.638 et n° 22-17.344 (arrêt maladie professionnel). Cour de cassation, 20 septembre 2023, n° 22-12.293 (participation).

Sexe

- **Grand dossier sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**, [en ligne su Paco](#)
Ce grand dossier a été créé pour permettre d'y retrouver dans un même ensemble cohérent aussi bien les documents et textes de référence régulièrement actualisés, que les supports nécessaires pour l'action (guides thématiques ; témoignages ; questions-réponses ...), et les vecteurs de sensibilisation et d'information (mot d'ordre et son identité graphique ; podcasts, jingle sonore...).
- **Les syndicats se prononcent majoritairement contre le projet de décret créant l'index égalité au sein de l'État**
AEF dépêche n° 700317, 4/10/2023 [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]
Cinq textes étaient soumis à l'avis des syndicats en CSFPE, le 3 octobre 2023, dont un projet de décret et un projet d'arrêté définissant les conditions d'application de l'index égalité au sein de la fonction publique de l'État, prévu par la loi du 19 juillet 2023 renforçant l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique. Ces deux textes ont suscité un vote majoritairement défavorable de la part des syndicats. À l'inverse, le projet de décret améliorant la prise en compte de la grossesse des fonctionnaires stagiaires a été approuvé à l'unanimité.
- **Discrimination : origine et sexe, préoccupations principales des firmes menant des diagnostics internes (AFMD/ISM Corum)**
AEF dépêche n° 699038, 15/09/2023 [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]
Testings d'accès à l'emploi, analyses statistiques des fichiers de candidatures ou de gestion des carrières, enquêtes de perception auprès des salariés, audits des processus RH... Les entreprises disposent d'un "panel de solutions" pour évaluer leurs pratiques RH au prisme de la lutte contre les discriminations. Quel usage en font-elles ? Quelle place en particulier occupent les testings dans cet arsenal ? C'est l'objet d'une publication conjointe de l'AFMD et d'ISM Corum, parue le 12 septembre 2023, intitulée "Évaluer pour agir : les diagnostics statistiques au service des politiques d'égalité".

L'étude "Évaluer pour agir : les diagnostics statistiques au service des politiques d'égalité" [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

- **Inégalités de genre en début de vie active, un bilan décourageant**, Céreq Bref, n° 442, Juillet 2023, 4 p.

Alors que les jeunes femmes sont toujours plus diplômées que les hommes, les inégalités entre les sexes sur le marché du travail ne se réduisent pas.

De l'accès à l'emploi aux niveaux de salaires, ce Céreq Bref dresse un état des lieux de la situation des jeunes de la Génération 2017 après trois ans de vie active, comparée à celle de la Génération 2010. Si les conjonctures sont différentes, plafond de verre et plancher collant ne semblent pas prêts de vaciller.

Précarité sociale

- **Rapport du Groupe de travail sur le thème "Mieux comprendre et mesurer la grande pauvreté"**, ATD Quart Monde, le Secours Catholique (SCCF), Insee, document de travail n°2023-21 16/10/2023

La pauvreté est un phénomène complexe à appréhender dans sa globalité. La mesure principale et les indicateurs produits par l'Insee (et au niveau international) correspondent à une conception monétaire de la pauvreté, qu'il s'agisse du taux de pauvreté monétaire basé sur le niveau de vie, ou de l'indicateur de pauvreté en conditions de vie qui évalue les privations matérielles et sociales causées par l'insuffisance de ressources financières. Même si cette dimension monétaire est essentielle, plusieurs autres dimensions de la pauvreté ont été mis en exergue par divers travaux de recherche.

Ce document de travail rend compte de travaux exploratoires menés en 2021 et 2022 conjointement par ATD Quart Monde, le Secours Catholique – Caritas France (SCCF) et l'Insee, sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté. Il s'appuie très largement sur la méthodologie originale du Croisement des Savoirs, pilotée par les associations ATD Quart Monde et SCCF, associant des groupes de personnes en situation de pauvreté. Les questions d'isolement social et de maltraitance institutionnelle ont en particulier été travaillées, en confrontant les outils et travaux statistiques de l'Insee avec le vécu des personnes en situation de pauvreté.

- **Loi pour « le plein emploi » : ATD quart monde alerte sur le risque d'une régression sociale, Communiqué de presse ATD Quart Monde 26/09/2023**

La Loi pour « le plein emploi » arrive dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Après son durcissement en première lecture au Sénat, ATD Quart Monde s'inquiète de la régression sociale portée par cette loi. En accentuant la précarisation des travailleurs et en stigmatisant les plus éloignés de l'emploi, elle ne s'inscrit clairement pas dans une volonté de mettre fin à la pauvreté.

[Le dossier législatif.](#)

Pacte des solidarités : ce que contient le plan d'Elisabeth Borne, ASH, 19/09/2023, [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

Présenté lundi 18 septembre par la Première ministre Elisabeth Borne, le Pacte des solidarités, plan de lutte contre la pauvreté très attendu du monde associatif, s'attaque à l'urgence sociale via des mesures ciblées. Mais si la cheffe du gouvernement annonce une hausse de 50 % des crédits dédiés à la pauvreté, de nombreuses priorités des associations semblent être restées lettre morte.

- **Les trois quarts des bénéficiaires du RSA sont pauvres monétairement**, DREES, Études et Résultats n° 1273, juillet 2023

Après huit mois de reports successifs, le gouvernement dévoile les mesures constituant la nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté, le 18 septembre 2023. Dans un discours introductif, Elisabeth Borne annonce une hausse de 50 % des crédits sur la période 2023-2027 par rapport au plan précédent. Les mesures qui avaient bien fonctionné sont amplifiées, comme la cantine à 1 euro ou les petits-déjeuners

gratuits. L'Outre-Mer fait l'objet d'un plan dédié de 50 millions d'euros par an. Pour répondre à l'urgence, le gouvernement annonce un renforcement du soutien financier à l'aide alimentaire.

Handicap

- **Handicap : deux associations saisissent la défenseure des droits pour mise en danger de la vie d'autrui**, ASH, 03/10/2023, [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

L'AFM-Téléthon et APF France handicap doivent déposer une saisine, mercredi 4 octobre, auprès de la défenseure des droits Claire Hédon en raison des carences en termes de sécurité, d'intégrité et de dignité d'un nombre croissant de personnes en situation de handicap.

- **Handicap : Aurore Bergé promet des "solutions structurelles" pour les vacances adaptées**, Media social, 25 septembre 2023 [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

Après la publication du rapport de l'Igas sur les organismes de voyage adapté, concernés par l'incendie du gîte de Wintzenheim d'août dernier, la ministre Aurore Bergé confirme sa volonté de davantage contrôler ce secteur.

[Le rapport Igas](#)

- **Projet de loi plein emploi : l'Unapei appelle à garantir aux personnes en situation de handicap un projet professionnel répondant à leurs besoins et attentes**

L'Unapei exprime sa vive préoccupation face au projet de loi qui sera examiné à partir du 18 septembre à l'Assemblée nationale. Ce projet, qui concerne directement l'orientation des personnes en situation de handicap au sein des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), présente de sérieuses lacunes en matière de représentation des personnes en situation de handicap, de leurs besoins et attentes, et des experts du secteur.

[Communiqué de presse – Unapei – PDL Plein Emploi – 14.09.23](#)

Orientation sexuelle

- **L'obligation d'exemplarité de l'Administration vis-à-vis des personnes LGBT+**, (Circulaire n° PPF2314656C, 20 juin 2023, relative à la prise en compte de la diversité des familles et au respect de l'identité des personnes transgenres dans la fonction publique de l'État), Droit de la famille n° 10, Octobre 2023 [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]

L'objectif de cette circulaire est de renforcer, dans le cadre du Plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020- 2023 au bénéfice des usagers du service public et des agents publics, les droits des personnes LGBT+ dans les services publics, en matière de vie familiale et d'identité de genre. Celle-ci s'adresse aux administrations et vise, dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les discriminations, à rendre effective la prise en compte de la diversité des familles, notamment homoparentales, d'une part, et à renforcer le respect de l'identité des personnes transgenres, d'autre part. S'il est certain, comme le souligne la circulaire, que des avancées notables ont été réalisées par le législateur français pour la reconnaissance des droits des personnes LGBT+ depuis ces dix dernières années, il demeure toujours nécessaire de modifier certaines pratiques pour donner à ces droits toute leur effectivité, qu'il s'agisse des usagers des services publics comme des agents publics, de mettre en œuvre les mesures visant à prévenir les discriminations et à favoriser l'inclusion des personnes LGTB+ dans la fonction publique. Les administrations doivent ainsi faire preuve d'exemplarité en tant qu'employeurs et participer à l'attractivité de la fonction publique.

Age

- [Comment les seniors envisagent-ils leur avenir professionnel jusqu'à la retraite ?](#)

Céreq Bref, n° 443, Août 2023, 4 p.

Alors que l'âge légal de départ à la retraite s'élève, comment les salariés se projettent-ils professionnellement à partir de 50 ans ? Contrairement à l'idée reçue, la grande majorité d'entre eux témoigne d'une volonté d'évolution bien plus que d'une « résistance au changement ». Qu'il s'agisse de progresser en interne, de monter en compétences ou encore de se reconverter, ce ne sont pas les projets professionnels qui manquent aux seniors, mais plutôt les formations à même de les soutenir.

- **Faire avec l'âge**, Philippe Bataille, Maison des Sciences de l'Homme, 2023 [QS 10 8.1 BAT, sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]]

Alors que la population française tend à vivre plus longtemps, Faire avec l'âge est un livre nécessaire pour saisir les conditions dans lesquelles le vieillissement s'opère. Philippe Bataille s'est attaché à décrypter la littérature récente sur le sujet du grand âge et à aller à la rencontre de nombreux acteurs : médecins, gériatres, auxiliaires de vie, infirmières, directeurs ou directrices d'EHPAD et, surtout, personnes âgées elles-mêmes et leur famille.

Choissant de laisser la parole à ceux dont le vieillissement est le quotidien, Philippe Bataille se fait le rapporteur discret de ce que veut dire vieillir et mourir en France aujourd'hui. S'arrêtant longuement sur la période Covid, ce livre pointe la désorganisation totale pendant la crise, puis ses conséquences : la raréfaction des médecins traitants et le phénomène de désertification du milieu médical, la fin des déplacements à domicile, le recours incessant aux urgences. Mettant en parallèle le mal-être des âgés et celui de leurs aidants, il montre les rigidités d'un système de vieillesse déshumanisé, toujours au détriment des patients, menant à des situations parfois tragiques.

Appartenance ou non à une religion déterminée

- **Discrimination au travail et liberté de religion**, Revue du droit public - n°3, mai 2023, p.617 [sur demande à dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr]]

*La jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (**la Cour**) à l'égard de discriminations fondées sur la religion ou les convictions en matière de conditions de travail et d'emploi est assez récente, au contraire de celle de la Cour européenne des droits de l'homme (la CEDH).*

La Cour a rendu à ce jour sept arrêts en la matière, quatre concernant le port du foulard islamique sur le lieu du travail (I), deux concernant les différences de traitement opérées par des Églises ou d'autres organisations dont l'éthique est fondée sur la religion ou les convictions (II), et un sur la discrimination en matière d'attribution de jours fériés légaux (III)3.

Essaimage des bonnes pratiques au sein du ministère

- [Semaines de l'évolution professionnelle du 9 au 20 octobre](#)
[Zoom sur le succès du conseil en évolution professionnelle \(CEP\) pour les actifs](#)

Créé pour répondre aux interrogations des actifs sur leurs possibilités d'évolution professionnelle, le Conseil en évolution professionnelle (CEP) est un service public gratuit, personnalisé et confidentiel. Afin de valoriser ce dispositif, le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion soutient la quatrième édition des Semaines de l'évolution professionnelle et la ministre déléguée Carole Grandjean clôturera ces semaines à l'occasion d'un déplacement le jeudi 19 octobre.

Vous pouvez adresser vos demandes de communication d'articles ou de prêts d'ouvrages ou revues :

- Si vous êtes sur le site Duquesne, directement au CRDM : dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr

Horaires d'ouverture du CRDM : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h

- Si vous êtes sur un autre site d'administration centrale ou en région, à vos centres de documentation de proximité :
 - [Liste des centres de documentation en administration centrale et en régions](#)

Pour vous abonner à la veille :

- Contactez-nous : dfas-sgi-doc-crdm-accueil@sg.social.gouv.fr



Secrétariat général
Direction des ressources humaines



Secrétariat général
Direction des finances,
des achats et des services